

Déchetterie

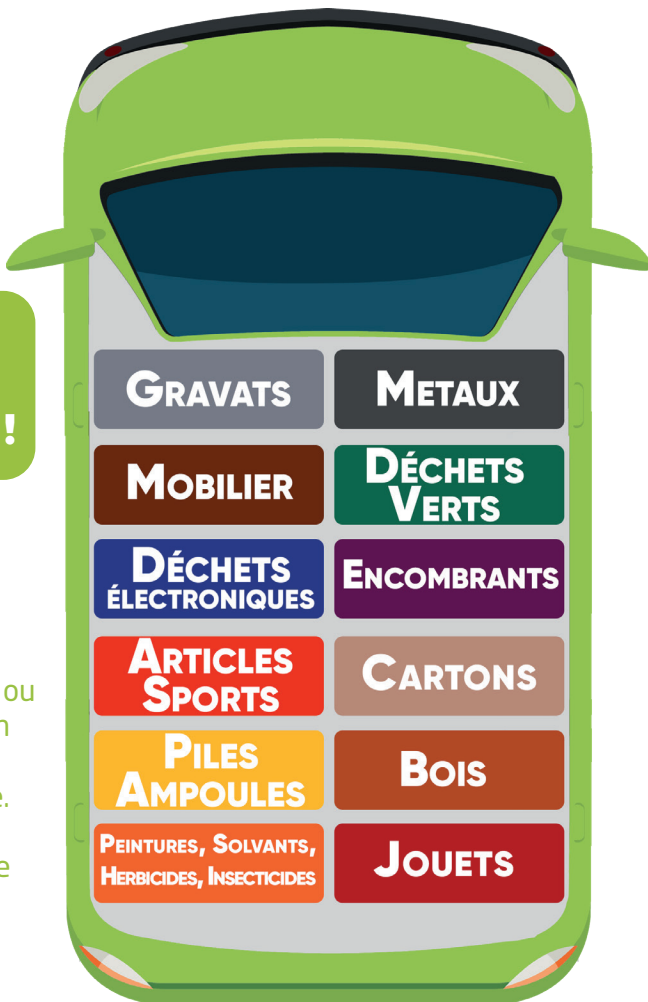
Communauté de Communes du Pays de Revigny



UN CHARGEMENT ORGANISÉ, DU TEMPS DE GAGNÉ !

Avant de me rendre en déchèterie :

- Je **trie** mes déchets en pensant à la benne de destination
- J'**organise mon coffre** ou ma remorque en fonction
- Je vide les cartons d'emballage et je les plie.
- Je **bâche** ma remorque pour éviter les **envols** de déchets.



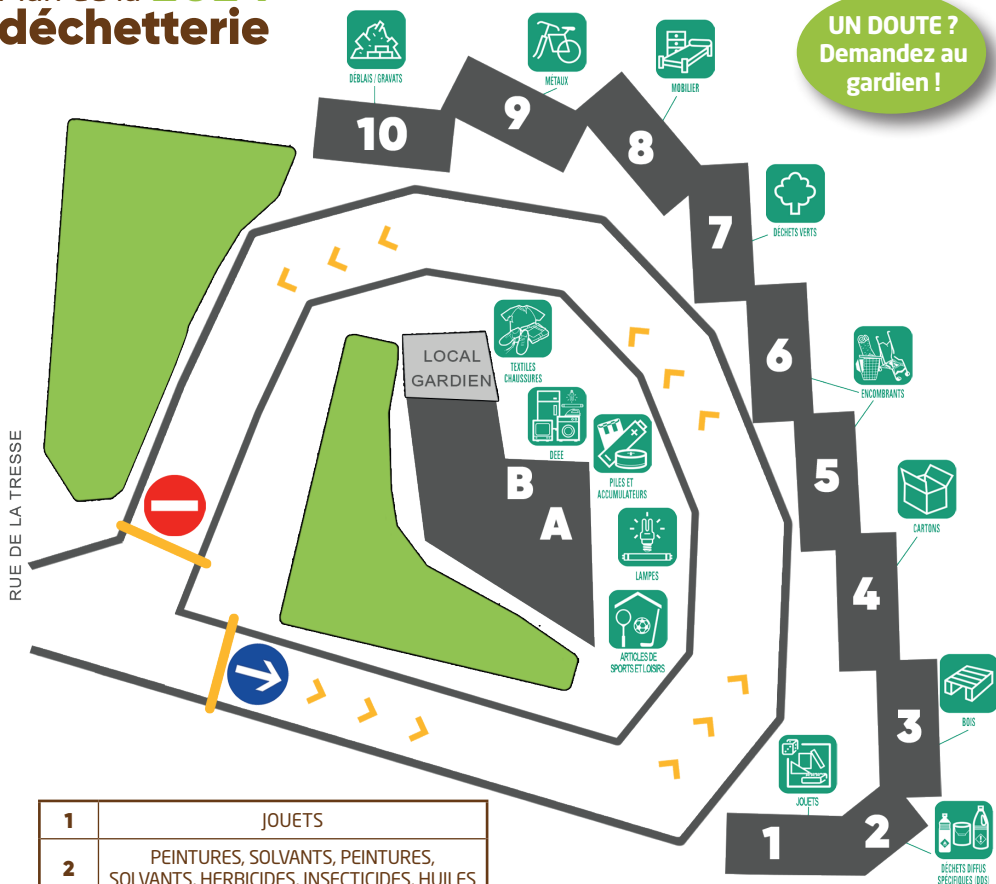
Horaires de la **2024** Déchetterie

	Été*	Hiver*
Mer.	8h30 - 12h30 et 14h30 - 18h30	8h30 - 12h30 et 14h30 - 17h00
Jeu.	14h30 - 18h30	14h30 - 17h00
Ven.	14h30 - 18h30	14h30 - 17h00
Sam.	8h30 - 12h30 et 14h30 - 18h30	8h30 - 12h30 et 14h30 - 17h00
Dim.	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30

*Été : avril-octobre, Hiver : novembre-mars, aux changements d'heure

Les jours de fermeture de la déchetterie en 2024 : 01/05 - 1^{er}/11 - 11/11 - 25/12

Plan de la 2024 déchetterie



1	JOUETS
2	PEINTURES, SOLVANTS, PEINTURES, SOLVANTS, HERBICIDES, INSECTICIDES, HUILES
3	BOIS
4	CARTONS APLATIS
5-6	ENCOMBRANTS
7	DECHETS VERTS
8	MOBILIER
9	METAUX
10	GRAVATS
A	AMPOULES et NEONS - ARTICLES DE SPORTS ET LOISIRS
B	DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (DEEE) - PILES ET ACCUMULATEURS - CARTOUCHES - RADIOGRAPHIES
	BORNES TEXTILES

L'accès pour les professionnels est gratuit dans la limite de 1 m3 par entreprise et par semaine. Le volume est évalué par l'agent chargé du gardiennage de la déchetterie.

SONT INTERDITS :

- Déchets ménagers
- Cadavre d'animaux
- Pneus
- Tout déchet représentant un risque pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de son inflammabilité, sa toxicité, son pouvoir corrosif ou son caractère explosif ou radioactif, l'amiante
- Déchets des artisans et commerçants non autorisés ci-dessus
- Déchets anatomiques, infectieux et médicaux.

Communauté de Communes du Pays de Revigny
2 Place Pierre-Gaxotte - 55800 REVIGNY-SUR-ORNAIN
Tel : 03.29.78.75.69 - dechetsmenagers@copary.fr

WWW.COPARY.FR
WWW.CONSIGNESDETRI.FR